



LE RABANT

Décembre 2020

Bonne lecture à tous !

Chères Ranruptoises, chers Ranruptois,

Pour cette nouvelle édition, un Rabant un peu moins dense que les précédents car la période que nous traversons est très particulière mais nous continuons d'avancer malgré tout, avec enthousiasme et espoir.

Nous pensons bien sûr à ceux qui nous ont quitté et sommes de tout cœur avec leurs proches. Nous adressons aussi nos souhaits de bon rétablissement à ceux qui sont malades.

Toutes les expériences, même les plus éprouvantes, nous font réfléchir et nous pouvons en tirer du positif... J'espère que cette période va permettre une prise de conscience sur la nécessité de changer notre société ; cette société qui est à bout de souffle et qu'il nous faut réinventer, car la situation actuelle n'est pas conjoncturelle mais bien structurelle. Chacun l'a bien perçu, les événements nous obligent à voir et faire les choses différemment, à revenir à l'essentiel.

En ce qui concerne la commune, les projets avancent ! Les trois maîtres d'œuvre pour le projet de la Climontaine ont été choisis, l'ONF pour les études environnementales, BEREST pour l'itinéraire écotouristique (piste cyclable) et LANDFABRIK pour le sentier thématique du Col de Steige. Un comité de pilotage sera mis en place au niveau des trois communes de la Climontaine. Suite aux études et aux accords administratifs, les travaux devraient pouvoir commencer en 2021. Vous trouverez une description du projet dans ce Rabant.



L'AFAF (Aménagement Foncier Agricole et Forestier) qui ne concerne que les terres agricoles et qui n'est autre qu'un remembrement, signé le 5 décembre 2005 par le préfet va redémarrer et nous espérons le finaliser en 2021. Le remembrement réglé, nous pourrions mettre en forme le maraîchage, certaines personnes-ressources de la commune sont déjà ciblées pour participer à cette belle aventure.

La REFO (Réorganisation Foncière), qui ne concerne que les parcelles forestières mais est en lien avec l'AFAF, redémarrera en même temps. Cette réorganisation foncière forestière est basée sur le volontariat. Elle permet de faire des échanges afin d'agrandir les unités de gestion par massif pour avoir une meilleure approche de la gestion forestière.

Ces deux dossiers demandent un investissement financier et un travail conséquent de la municipalité, et doivent servir l'intérêt de tous. Nous comptons sur chacun pour jouer le jeu et ne pas spéculer et essayer de servir des intérêts personnels.

Une option serait de mettre en place un Plan Simple de Gestion (PSG) qui, à terme et dans l'idéal, pourrait se transformer en Groupement d'Intérêt Économique Environnemental et Forestier (GIEEF), mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs, chaque chose en son temps.

La forêt, qu'elle soit publique ou privée devrait être considérée comme un bien commun, pour tous les bienfaits qu'elle nous apporte, filtration de l'eau, captation du CO2...

Elle est un énorme puits de carbone donc lutte efficacement contre les réchauffements climatiques. Il est nécessaire qu'elle soit multifonctionnelle afin de garder l'équilibre entre ses fonctions économiques, environnementales et sociales.

Toutes les bonnes idées qui vont dans ce sens seront étudiées avec beaucoup de sérieux, n'hésitez pas à nous contacter.

Concernant la chasse, M Gobet détenteur des lots n° 1 et 3 souhaite arrêter son activité. Nous allons donc relouer ces deux lots avec un cahier des charges revu pour les années restant avant la nouvelle adjudication qui aura lieu en 2024. Ces trois années seront expérimentales, il ne devrait plus y avoir d'agrainage. Nous souhaitons faire un contrat avec les nouveaux adjudicataires en accordant une baisse du loyer à condition que les dégâts, tant dans les milieux pastoraux que dans les milieux forestiers, diminuent fortement. Si cette expérience fonctionne, nous serons tous gagnants.

La faune sauvage doit être gérée au même titre que l'est l'arbre, c'est à dire en faisant des prélèvements judicieux pour plus de résilience.

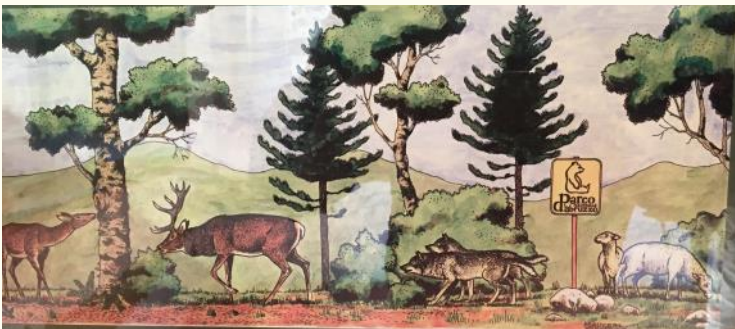
Un groupe de travail va être mis sur pied avec les communes voisines, les chasseurs, des exploitants agricoles, des forestiers, des usagers de la forêt... Nous vous tiendrons bien sûr informés.

La salle de classe de la grande section maternelle et du cours préparatoire a été entièrement rénovée, les peintures rendent la salle bien claire et lumineuse et le parquet est magnifique. La prochaine étape pour cette école est une rénovation complète des extérieurs, des menuiseries, du crépi et de la cour avec un préau.

La maison que Juliette Mathis a léguée à la commune, a été vidée, nous prévoyons à présent de la vendre. L'argent servira à cette rénovation de l'école. Nous souhaitons remercier Juliette et garder la trace de sa générosité et réfléchissons comment le faire, nommer notre école de son nom ? La réflexion est lancée...

Le montage du projet « halle couverte » suit son chemin, nous avons un estimatif du coût et prévoyons cette création dès que possible.

Un voyage d'études sur le loup a été mené, en Italie dans les Abruzzes, du 28 septembre au 2 octobre 2020 par la commune de Ranrupt et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Le but était d'analyser comment là-bas, les italiens vivent avec ce grand carnivore qui chez eux n'a jamais disparu.



Ce fut très enrichissant de voir comment ils cohabitent et comment ils gèrent la coexistence.

Même si ce territoire n'est pas le même que le nôtre en termes d'espaces agricoles, forestiers, de démographie et de tourisme, l'enseignement que nous pouvons en tirer c'est une humanité hors temps, l'Homme n'est pas au-dessus de tout et il n'a pas tous les droits. A méditer...

Une page de ce Rabant est dédiée à ce sujet.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup d'investissements donc dans des projets d'avenir et de cohésion.

Pour terminer, je tiens avec le Conseil Municipal à souhaiter la bienvenue à Guillaume, notre agent communal, que vous êtes nombreux à avoir rencontré et à avoir apprécié l'engagement et le sérieux. Un remerciement aussi à Gaëlle, qui est le pilier de notre belle commune, et à Virginie qui œuvre chaque jour auprès de nos enfants. Merci également aux parents qui jouent pleinement leur rôle de chauffeur pour le transport scolaire et aux associations qui travaillent dans l'ombre pour le moment...

Et merci enfin au Conseil Municipal pour sa présence, ses conseils, son investissement et sa confiance.

Malgré les circonstances, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Avec mon fidèle dévouement,
Thierry Sieffer



NAISSANCES

Mavie ROUSSELIN

est née le 23 septembre 2020

Fille de Angélique DESANGLOIS

et Samuel ROUSSELIN

Bien entourée par ses deux frères :

Paul et Valentin



Lily SCHYNOLL, née le 04 octobre 2020

Fille de Aude ZIMMERMANN

et Jean-Luc SCHYNOLL



Et une tournée de plus les matins ...

... le bus qui amènent les enfants
à l'école qui fonctionne très bien
grâce à l'implication de tous les
parents d'élèves !

Sur la photo, il manque maintenant
deux enfants qui ont rejoint les
« Stampcé » (Paul et Valentin)



DECES

Une pensée pour

Angèle PIERROT et sa fille Andrée BACHER décédées en juillet respectivement à l'âge de 85 ans et de 59 ans.

Marcelle SPIESS, connue des habitants de Ranrupt, est décédée à l'âge de 93 ans

Gabrielle PETER est décédée en septembre à l'âge de 85 ans.

Berthe LIMON est décédée mi-novembre à l'âge de 95 ans ; elle était la doyenne du village

Nous sommes de tout cœur avec ces familles endeuillées.



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Thérèse DALVAI a fêté ses 80 ans

le 09 septembre



Une jolie salle de classe

AVANT



PENDANT



APRES



Parquet

L'entreprise Kopp Parquet a réalisé les travaux de rénovation du parquet de la salle de classe.

Mr KOPP avait déjà rénové le parquet de la salle des fêtes et de la scène.

Un magnifique parquet remis en valeur et qui redonne de l'éclat à la salle

AVANT



Peinture

PENDANT



L'entreprise Thabault a repeint le plafond et les murs de la salle de classe pour redonner une luminosité à la salle.



Et pour finir, Guillaume, agent communal, et Kim, conseiller municipal, ont installé des panneaux de liège sur les murs. Cela permettra d'accrocher les beaux dessins des enfants et de diminuer l'écho.

Travaux de voirie



Travaux de « PATA - Blowpatcher » :

dans plusieurs rues du village

Ils permettent de créer un enrobé à l'émulsion de bitume sur toute la profondeur des dégradations.

Pose de nouveaux enrobés :

dans la rue de l'Ecole et à La Salcée



Action de sensibilisation dans le but de réduire la vitesse de circulation à certains endroits du village.

Ici à Stampoumont, près de la ferme de la famille Valentin

*Et nous profitons de ce clin d'œil pour souhaiter la bienvenue à **Eliott***

Un nouveau gravier a été mis dans les allées du cimetière.

Service technique : des nouveautés en 2020 un nouvel agent et un nouveau véhicule

Guillaume, 25 ans, est très content de travailler pour la Commune de Ranrupt.

« ... j'ai toujours voulu travailler dans une commune ... et de montagne encore plus. C'est diversifié, tous les jours je fais autre chose. J'aime bien aussi le contact qu'on peut avoir avec les habitants... »

Originaire de Wasselone, Guillaume a travaillé pendant 3 ans à la Commune de Wangenbourg (contrat aidé) et ensuite, jusqu'au mois d'août 2020, quelques années dans l'entreprise Touchmann de Russ.

Il y a quelques jours, la Commune de Ranrupt a acheté un nouveau véhicule. Un véhicule 4x4 avec une benne hydraulique.

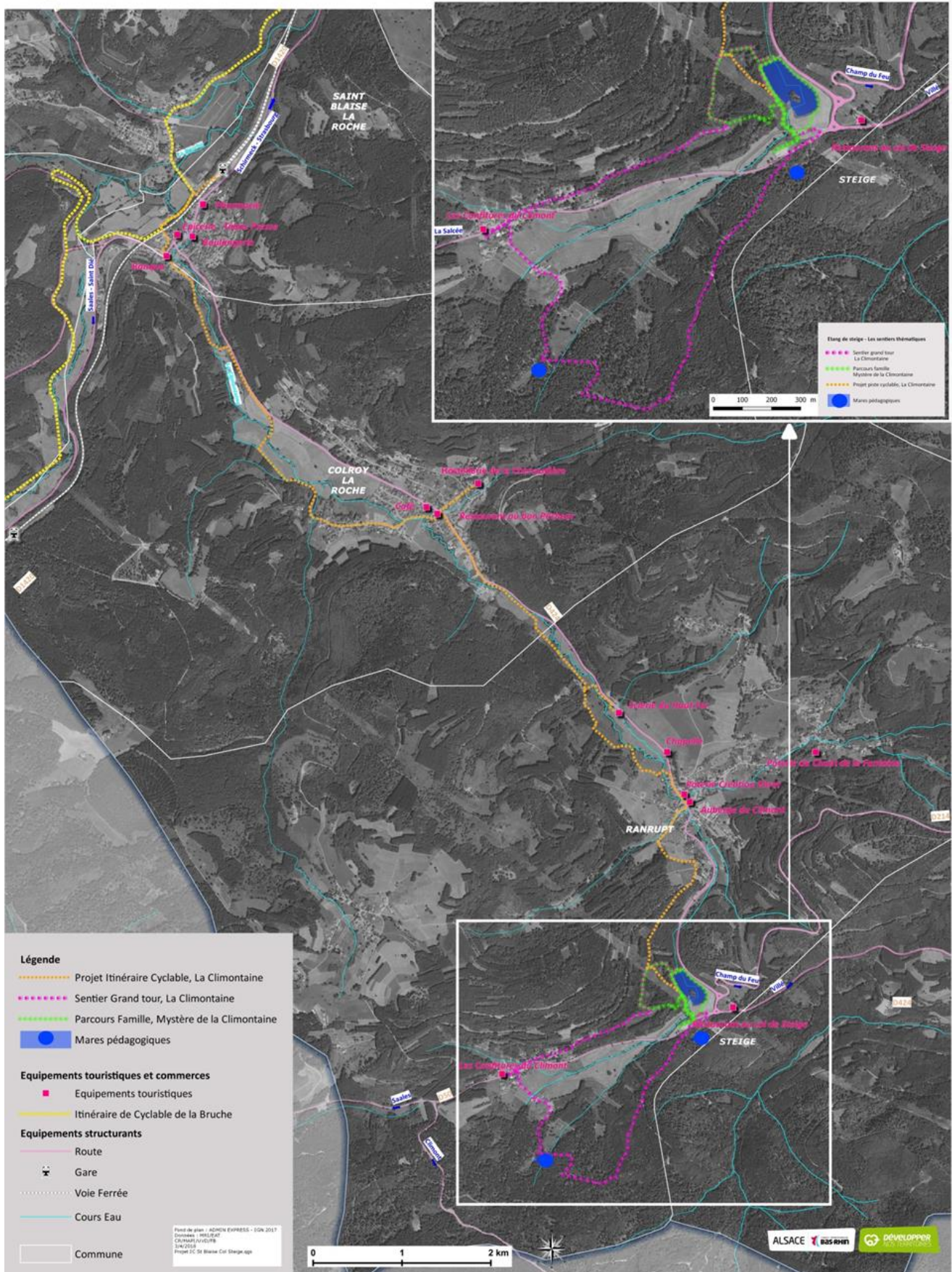
Ce véhicule plus adapté permettra à Guillaume un travail moins pénible et facilitera la manutention.

**Guillaume,
nous te
souhaitons la
bienvenue à
Ranrupt**



Projets de la Climontaine

PROJET D'ITINÉRAIRE CYCLABLE DE LA CLIMONTAINE ET REVALORISATION DE L'ÉTANG DU COL DE STEIGE



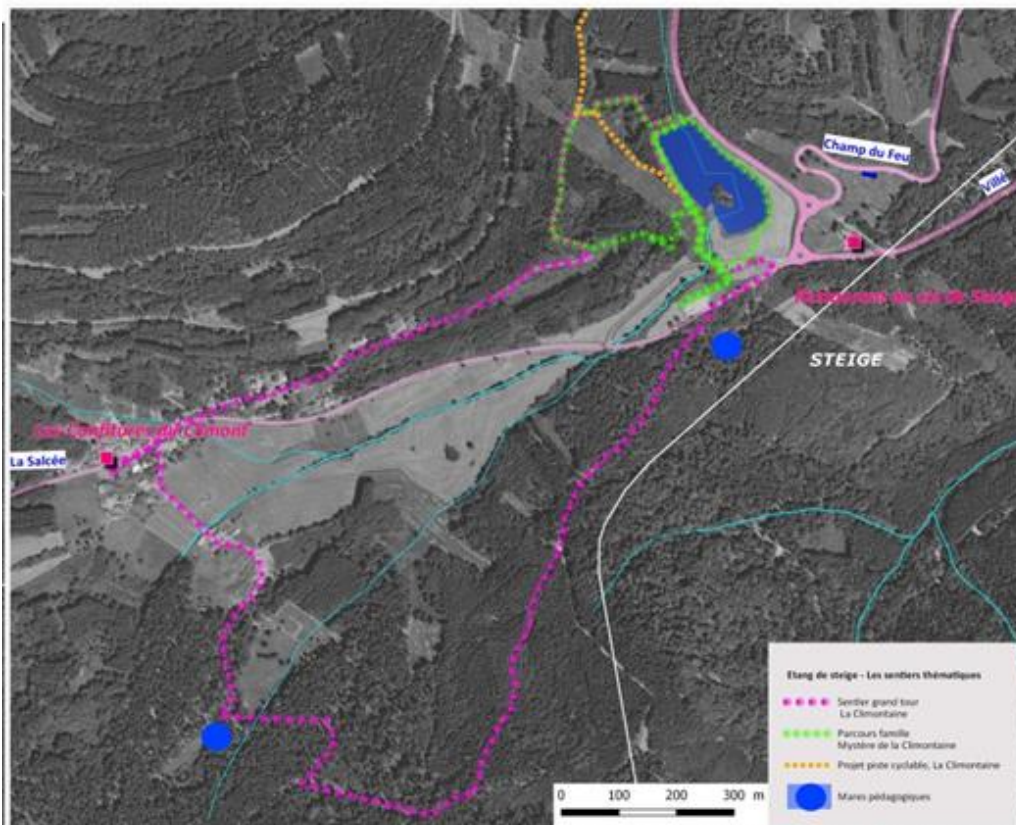
Avec les communes de Saint-Blaise-la-Roche, Colroy-la-Roche, la Commune de Ranrupt portera le projet global de la Climontaine incluant :

- un itinéraire écotouristique reliant Saint Blaise-la-Roche, Colroy-la-Roche et Ranrupt,
- sentiers thématiques sur le thème de l'environnement autour de l'étang de Ranrupt,

Le plan de financement prévisionnel du projet global se présente ainsi :

Projet de "La Climontaine"					
Plan de financement prévisionnel					
PROJET GLOBAL	DEPENSES		RECETTES		
	Lieu	Montant H.T (études +travaux)	Montant	en %	Organisme
Itinéraire éco-touristique	Sur les 3 communes de Saint-Blaise-la-Roche, Colroy-la-Roche et Ranrupt	300 000,00 €	290 000,00 €	48,3	FEDER (Europe)
Création sentiers thématiques environnement	Ranrupt	300 000,00 €	150 000,00 €	25	Département du Bas-Rhin
			120 000,00 €	20	Communes de Saint-Blaise la Roche, de Colroy-la-Roche et de Ranrupt
			40 000,00 €	6,67	Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
TOTAL		600 000,00 €	600 000,00 €		

A titre estimatif, la participation financière des communes de Saint-Blaise-la-Roche, Colroy-la-Roche et Ranrupt s'élèvera au total à 120 000 € H.T. Cette somme sera répartie entre chaque commune au prorata du montant des dépenses réalisées sur leur ban communal respectif.



Légende

En vert :

sentier thématique

En rose :

sentier grand tour

RANRUPT Mobilités

Des transports doux commencent à mailler la vallée

Un axe cyclable suit la Bruche d'Urmatt à Saâles. Il aura une petite sœur, avec une liaison perpendiculaire qui s'établira du col de Steige jusqu'à Saint-Blaise-la-Roche. Une manière d'amener à des déplacements doux, pour tous, dans le massif du Champ du Feu, et plus loin, avec des interconnexions.

Une convention a été signée, ce samedi matin, en mairie de Ranrupt pour la création d'une liaison cyclable le long de la Climontaine. Celle-ci sera accompagnée de parcours et stations ludiques et informatives sur le milieu naturel local et le massif forestier environnant. L'étang situé à l'extrémité amont de l'itinéraire, au col de Steige, accueillera une partie de ces équipements en rapport avec les biotopes et l'environnement.

Du col de Steige à la Bruche

Le président du Département du Bas-Rhin, Frédéric Bierry, accompagné de son binôme féminin, la conseillère départementale Christine Moritz, s'est rendu à Ranrupt, où il a été accueilli par le maire, Thierry Sieffer. À ses côtés, les maires de Colroy-la-Roche et Saint-Blaise-la-Roche, les deux autres communes du val de la Climontaine, Émile Fluck et Gérard Desaga, ainsi que Jean-Bernard Pannekoecke, président de la CCVB (communauté de communes de la vallée de la Bruche), tous partenaires dans ce dossier.

David Gérardin, chef de projet montagne au Département du Bas-Rhin a rappelé les enjeux : « Cette liaison cyclable d'environ 7 km permettra de relier le col de Steige depuis l'itinéraire de même nature existant dans la vallée de la Bruche. Le projet met aussi en évidence des actions qui seront mises en œuvre pour l'accueil du public, pour l'éducation



Les partenaires ont scellé l'engagement ce samedi matin, en mairie de Ranrupt. Photo DNA/JSA

à l'environnement ».

Le nouvel itinéraire valorisera le patrimoine local et les sites naturels et paysagers par des affichages spécifiques à direction des visiteurs. Plus loin, cette voie de mobilité douce « pourra permettre de construire un lien entre deux vallées, souligne Frédéric Bierry. Le secteur de Villé est en réflexion sur la mise en place d'un itinéraire cyclable complet, avec une possible connexion au col de Steige ». Le maillage pourrait donc permettre de se déplacer à deux-roues entre ces deux vallées. « Et avec les vélos électriques, aujourd'hui, c'est faisable ! », a ajouté le président du conseil départemental.

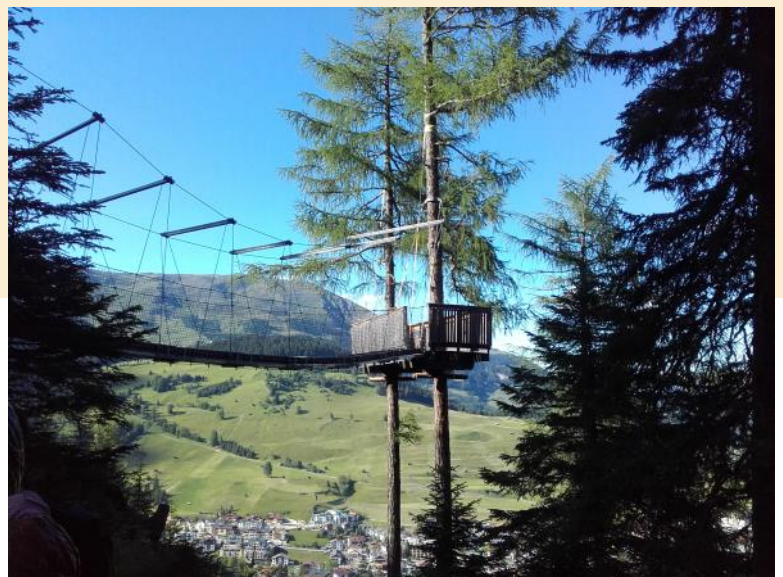
Pour les touristes, mais aussi pour les locaux

Ces voies cyclables ont une vocation touristique, mais pas seulement, comme argumente le maire de Ranrupt : « Il faut que les locaux se les approprient et les utilisent aussi ». Ce que confirme Frédéric Bierry, pour celle de Molsheim à Saâles : « On observe une fréquentation conséquente en début de matinée et en fin d'après-midi ». Et autre atout complémentaire, une desserte

fermée, notamment au niveau bruchois.

Les travaux de la voie cyclable de la Climontaine pourraient démarrer cet été. Une enveloppe de 600 000 € sera consacrée à ces aménagements. Le Département du Bas-Rhin engage 150 000 €, l'Europe 290 000 €, la CCVB 40 000 € et les trois communes 120 000 €, dont environ 80 000 € pour Ranrupt, qui possède le plus long linéaire du futur axe. Celui-ci sera aussi « complémentaire de projet 'quatre saisons' du Champ du Feu et entre dans une dynamique touristique d'ensemble, avec un aspect éco-environnemental », estime Frédéric Bierry.

Jean-Stéphane ARNOLD



Photos issues du séjour

en Autriche

SORTIE FORÊT DES ELUS



Le samedi 10 octobre 2020, avait lieu la traditionnelle « sortie forêt », réunissant le conseil municipal de Ranrupt et le forestier de l'Office National des Forêts. Malgré la météo capricieuse de ce début d'automne, les participants ont pu découvrir différents aspects de la forêt communale de Ranrupt.

Le premier arrêt avait lieu au niveau du point de lecture de paysage, sur le chemin des stations. Après avoir présenté au nouveau conseil la forêt communale et ses caractéristiques, il a été évoqué un soucis récurrent ces dernières années, le réchauffement climatique et les attaques de ravageurs.

En effet, suite à la sécheresse et aux fortes chaleurs, des attaques de scolytes ont commencé début mai. Les scolytes appelés traditionnellement « bostryches » dans les Vosges, sont des petits insectes xylophages dont les femelles creusent des galeries sous l'écorce des épicéas pour y pondre leurs larves qui se nourrissent de bois. En temps normal, l'arbre sain peut se défendre et noyer dans la résine les insectes. Mais les conditions météorologiques des dernières années rendent les arbres fragiles et de nombreux épicéas sont morts. Le seul moyen de lutter contre les insectes et de limiter les dégâts est d'évacuer rapidement de la forêt les arbres attaqués. Deux types d'insectes sont à l'origine de ces dégâts : le typographe et le chalcographe. Les autres essences d'arbres comme le sapin pectiné mais aussi le hêtre, le pin sylvestre souffrent également de ce manque d'eau. Il a été évoqué l'intérêt d'avoir une forêt diversifiée en espèces d'arbres, à couvert continu et avec différentes strates pour être résiliente face à ce type d'attaque.

Si la courbe d'augmentation des températures ne fléchit pas, les arbres présents aujourd'hui dans nos forêts ne seront plus adaptés. Aujourd'hui à Strasbourg, la température moyenne annuelle est la même que celle de Lyon en 1950. D'ici la fin du siècle, il pourrait y avoir des pics de chaleurs jusque 50°C en Alsace.... Il est urgent d'agir chacun à son niveau pour ralentir ce dérèglement !

Ensuite, le long du chemin de l'Alhan, en parcelle 30, les forestiers ont présenté l'exploitation mécanisée de douglas qui avait eu lieu en début d'année. Ce bois est très demandé actuellement et permet aux propriétaires de faire des recettes intéressantes. Les conseillers ont aussi pu voir des arbres élagués à grandes hauteurs, qui devraient être vendus environ 300 euros / m3 dans 40-50 ans. La forêt est un investissement sur le long terme !

La sortie s'est poursuivie en parcelle 23 au Climont, pour voir une belle futaie irrégulière de sapin. La récolte des arbres s'y fait de manière réfléchie en prélevant uniquement les arbres ayant atteint leur maturité, ceux qui sont trop blessés ou malades. En dessous, les perches et jeunes arbres assurent l'avenir de la forêt. Ainsi, cette parcelle sera toujours boisée accueillant une biodiversité importante et fournissant du bois d'œuvre durablement.

Ensuite, le groupe s'est rendu en parcelle 14, le Petit Bois, à côté de la ferme du Promont. Encore une fois, les participants à la sortie ont pu voir les effets de la sécheresse qui provoque le dépérissement de gros Hêtres. Il a aussi été évoqué le projet de vendre une partie de cette parcelle à la ferme du Promont pour agrandir un hangar agricole.

Enfin, la tournée s'est terminée autour d'un repas convivial à la « Ferme Auberge du Promont », en respectant bien sur la distanciation sociale.

Les fleurs

La recette 2020 :

Un peu d'eau, de soleil, un
petit coucou tous les deux
jours avec un petit mot au
passage et le résultat a été le

suivant :





Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour choisir les fleurs, les arroser, entretenir les massifs et les jardinières,... et une fois (heureusement) remettre en état les incivilités de certains passants ...

Notre reprenons la même recette pour 2021 !

Le loup



VOYAGE D'ETUDES SUR LE THEME DU LOUP DANS LE PARC NATIONAL DES ABRUZZES

Depuis plus d'un an, la Vallée de la Bruche est confrontée au retour du loup, qui avait disparu de nos massifs depuis plus d'un siècle. Plusieurs troupeaux ont été touchés à Ranrupt, Belmont, Bellefosse et très récemment à Grendelbruch.

Pour aborder ce problème et tenter de trouver des solutions, un groupe de travail et de réflexion composé d'élus, d'éleveurs touchés et de naturalistes spécialistes du loup s'est constitué.

Un voyage d'études, dont l'organisation est portée par la commune de Ranrupt et financé par des fonds européens (Leader) s'est déroulé du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre, dans les Abruzzes.

Les loups qui repeuplent les massifs français sont issus, pour la plupart, de meutes constituées dans les Abruzzes, un parc national italien dans lequel ils n'ont jamais disparu.

Ce voyage a permis de voir les solutions de gestion proposées. Dans cette zone les éleveurs composent depuis toujours avec le loup et ont trouvé des solutions intéressantes pour protéger leurs troupeaux (clôtures électriques spécifiques, utilisation de chiens dissuasifs...).

Le territoire des Abruzzes n'est pas le même que le nôtre, il est moins peuplé et plus grand (50000 hectares) que la Communauté de Commune de la Vallée de la Bruche (30000 hectares). Ils ont dans le parc une cinquantaine de loups divisé en 7 meutes et une cinquantaine d'ours.

J'ai bon espoir que le débat se dépassionne pour trouver la cohabitation la plus harmonieuse possible entre tous les acteurs.

Nos territoires sont différents mais sur le fond, ce reportage nous enseigne que l'homme n'a pas tous les droits et qu'il n'est pas au dessus de tout...

Thierry SIEFFER

VALLÉE DE LA BRUCHE Nature

Retour du loup : un exemple italien de cohabitation

Le maire de Ranrupt, une des communes où des prédateurs de loup sur troupeaux ont eu lieu depuis l'an dernier, a mené une délégation en Italie, dans les Abruzzes. Les participants y ont puisé des idées à faire germer en Alsace.

Plusieurs communes de la vallée de la Bruche ont été le cadre, depuis l'été 2019, du retour remarqué d'un quadrupède carnivore. Le loup avait déjà fait parler de lui dès 2014 dans ce secteur, laissant notamment des traces dans la neige. Depuis, il s'est enhardi et s'est peut-être installé. Il a attaqué des troupeaux d'ovins, des chèvres (une nouvelle prédation suspecte a ainsi été relevée le 23 octobre, sur le territoire de la commune de Russ, toujours en Bruche) et se sent apparemment à l'aise sur son nouveau territoire. 32 bêtes auraient été tuées depuis 2019 dans les montagnes bruchois.

Les loups en Bruche viendraient des Abruzzes

D'après les analyses effectuées et les images émanant de pièges photographiques, le ou les loups seraient d'origine transalpine. Le maire de Ranrupt, où plusieurs attaques ont eu lieu, a décidé de prendre le loup par les babines et de poser cartes sur table. Il a ainsi créé, l'an dernier, un « groupe loup », composé de divers acteurs concernés par le sujet (éleveurs, spécialistes de la faune sauvage, services de l'État...) qui travaillent sur la question : « Le loup est là, il faut faire avec... », estime Thierry



« Je suis allé exprès dans les bois pour y rencontrer le loup, pour lui dire de ne pas ennuyer les êtres humains ». DR

Sieffer, l'élue ranruptoise. Et il faut trouver des solutions pour une cohabitation qui pourrait profiter à tous. Mais on ne se sait pas encore vraiment faire. Il faut donc aller voir comment d'autres procèdent. C'est un peu de cette manière que Thierry Sieffer a réfléchi et proposé à quelques personnes-ressources de se rendre en Italie, dans le parc national des Abruzzes, le mois dernier.

Là-bas, « le loup n'a jamais disparu, explique-t-il. Cela n'empêche pas des éleveurs d'exercer leur activité, avec 40 000 brebis ». Six ou sept meutes de loups vivaient dans ce parc national de

50 000 ha, soit une cinquantaine d'individus. « Les éleveurs subissent en moyenne 400 attaques par an, indemnisées par le Parc ». 800 brebis ont été tuées en 2019. Toutefois, « 400 l'ont été par des chiens », ajoute Thierry Sieffer. L'échelle n'est pas la même dans la vallée de la Bruche : « On devrait arriver à gérer un ou deux loups de passage. Et même une meute ! ».

« Il faut éduquer le loup ! »

Le maire de Ranrupt plaide pour « éduquer le loup. Il faut absolument mettre en place des clôtures

électriques, prendre des chiens et surveiller ses troupeaux. Si les loups adultes passent leur chemin devant les clôtures électrifiées avec leurs louveteaux, ils sont éduqués... Et chez nous, le loup peut être utile face à une surdensité de gibier ». Dans les Abruzzes, ce problème existe, avec une surpopulation de cerfs. Les bipèdes ne sont pas en reste, avec du tourisme de masse. Des hôteliers répandent du miel ou des carcasses pour attirer ours et loups. Le prix d'une photographie souvenir pour les 400 000 touristes annuels.

« On ne peut pas s'affranchir de son retour »

Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission environnement de la communauté de communes de la vallée de la Bruche, était également du voyage : « Il faut agir plutôt que subir. Le loup qui est chez nous vient de là-bas. Les acteurs agricoles des Abruzzes ont l'habitude de vivre avec lui. On a constaté une chose : pour les troupeaux, il faut des chiens et des gens. Il n'y a pas de clôtures, mais, en résumé, les autorités s'occupent des gens, qui ont des chiens, qui surveillent les bêtes ». Un loup est aussi capable d'épuiser des chiens, « il faut que l'homme prenne alors le relais ». Pour Jean-Sébastien Laumond, un équilibre est à trouver : « On ne peut pas s'affranchir du retour du loup ».

Une première fête de la forêt est prévue dans toute la vallée de la Bruche, fin mai. Ranrupt sera le « foyer » du loup, où l'on pourra apprendre à mieux le connaître (exposition, conférences, etc.).

Jean-Stéphane ARNOLD



Le Berger des Abruzzes est un **chien intelligent, courageux, indépendant**, doté d'un sens du territoire très poussé qui lui confère une aisance naturelle pour la garde.

Ici un chiot



L'association La Costelline a repris ses activités depuis la rentrée : elle accueille 35 enfants de maternelle et de primaire à la Maison des Associations, mise gracieusement à la disposition par la commune de Ranrupt, le temps de midi et le soir après l'école.

Suite aux résultats d'une enquête menée début 2020 auprès des parents, La Costelline a décidé de poursuivre son projet éducatif en ajoutant plus d'animations, d'ateliers, de science et de culture, afin de répondre à la demande. Constat : plus d'enfants sont inscrits lors des animations, pour le bonheur des parents comme des enfants.

Plusieurs nouveautés pour cette rentrée :

c'est Muriel Valentin qui a repris du service, et encadre désormais les enfants. Elle était déjà présente à leurs côtés il y a 1 an, et les enfants sont ravis de la retrouver.

A ses côtés, Virginie est également présente tous les midis où plus de 8 enfants sont inscrits, et Guillemette continue bénévolement d'apporter toute son expérience de manière ponctuelle et professionnelle, par exemple pour la fabrication de masques pour Halloween.

La garderie est désormais ouverte tous les mercredis, de 9h à 17h. Plusieurs journées ont affiché complet avec 9 enfants ! Des sorties VTT ont été organisées, au bike Park de Bourg Bruche, ainsi qu'au Pumptrack de Muhlbach sur Bruche, grâce notamment à la mise à disposition de la camionnette de la commune de Ranrupt. Les autres mercredis, ont également été au programme : une sortie à Cigoland, un après-midi bricolage avec une professionnelle et une sortie à la place de jeux de Saulxures.

La garderie s'ouvre également le temps de quelques vacances : ainsi, une semaine a été organisée pendant les vacances d'octobre. Avec un programme complet : découverte d'une Asinerie, atelier sciences, sortie au musée Oberlin, sortie VTT et place de jeux, notamment.

Les soirs, l'atelier cirque, qui avait dû être interrompu fin mars, a été reprogrammé en septembre, pour le plus grand bonheur des enfants. Des interventions en sophrologie ont également eu lieu, et d'autres en art thérapie sont programmées.

Du côté du matériel, des tables et chaises pliantes ainsi que de nouvelles armoires ont été acquises cet été, afin de faciliter le rangement et donner un esprit plus chaleureux aux enfants. Ceci a été possible notamment grâce à un don du club Rotary Bruche Mossig, que la Costelline remercie vivement.

Evidemment, un protocole sanitaire stricte et détaillé est appliqué et modifié à chaque changement de directives. Mais rien n'ôtera le sourire de Muriel et des enfants présents à la garderie, comme on le constate sur les photos.

L'association La Costelline remercie les trois communes de Ranrupt, Colroy-la-Roche et Saint-Blaise-la-Roche, qui soutiennent financièrement la garderie, et sans qui le financement du fonctionnement ne serait pas possible. La Costelline peut également compter sur des réseaux comme celui de l'OPAL et la fédération des MJC dont elle est membre, pour l'épauler dans la construction de ses projets. Elle est également à votre écoute pour toute suggestion d'animation : n'hésitez pas à nous faire profiter de vos talents !

Contact :

Muriel Valentin, directrice. Tél. : 07 67 31 67 32. E-mail : garderie.lacostelline@gmail.com



Activité cirque encadrée par un professionnel.



Sorties au pump track de Muhlbach-sur-Bruche et au Bike park de Bourg Bruche.

Du côté des seniors

Ah quelle drôle d'année 2020 !

Ce maudit virus appelé COVID aura bien réussi son coup, il nous a isolés certes mais il ne réussira pas à nous diviser !

Et c'est ainsi que nous avons tout de même pu nous réunir en assemblée générale. Calixte DALVAI et André STAUDRE ont été réélus à l'unanimité président et vice-président du Club des Aînés.

On ne change pas une équipe qui gagne



Nous avons également fêté les 80 ans de Thérèse qui nous a régales avec un très bon gâteau.....

Quant aux projets de fin d'année 2020 – début 2021 la Covid les a balayés mais on ne lâche rien, pour sûr on en reparlera, on a tellement besoin de se revoir !



A nos aînés :

Cette année, en raison de la crise sanitaire que nous traversons et au vu des incertitudes, la municipalité ne peut pas organiser le traditionnel repas en janvier.

En 2021, si tout cela s'améliore, nous organiserons un moment convivial tous ensemble.

Un village décoré par ses habitants

Samedi 05 décembre a eu lieu la journée « sapins de Noël ».

Organisée par les associations du village, une quinzaine de personnes a participé à la décoration du village.

Le grand sapin présent sur la place nous annonce une belle période de fête,

Des sapins décorés ont été installés aux lampadaires et scintilleront dès la nuit venue,

Des décorations avec des palettes ont été disposés à chaque entrée de village et des hameaux,

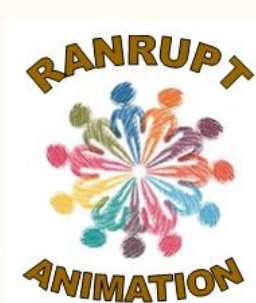
Et puis ... par-ci par-là dans le village de belles décorations de particuliers,



Une belle matinée de convivialité qui a permis de réchauffer les cœurs dans cette situation si particulière.

Merci à l'Ass. Ranrupt Animation d'avoir accompagné Guillaume pour la distribution des sapins et d'avoir offert un bon vin chaud.





Ranrupt Animation est une association qui contribue à animer le village dans la joie et la bonne humeur.

Cette année, malgré les circonstances, nous avons pu organiser quelques événements, tel que le **vide grenier** qui a eu lieu au mois de Juillet.



C'est le seul grand événement festif qui a eu lieu au sein du village, et qui a plu à beaucoup de personnes, car cela a permis de sortir et de profiter de ses voisins.

Il y a également eu un **apéro vigneron** courant octobre.



Un apéro vigneron c'est quoi ?

Et bien c'est un moment où nous avons pu nous retrouver (en petit comité tout de même) afin de pouvoir discuter tout en dégustant du vin.

Nous avons aussi la possibilité de passer une commande et ainsi soutenir un vigneron indépendant. (BOEHLER Dominique de WOLXHEIM)

Une **Assemblée Générale** fut également de la partie, afin de permettre de présenter notre association, notre programme sur 2020/2021 et d'accueillir de nouveaux membres, Anne-Sophie, Alexandre, Nelly et Thierry, bienvenue à eux.

Des réunions ont également été organisées afin d'envisager un marché de Noël, qui malheureusement n'a pu avoir lieu.

Mais pas de panique, nous serons au rendez-vous en 2021 !

Et pour rester dans le thème de Noël, des **boîtes aux lettres** ont été créées pour notre cher Père Noël, afin qu'il puisse recevoir les listes de cadeaux que les enfants de Ranrupt souhaitent.

Des boîtes de Noël pour les plus démunis ont été déposées aux Confitures du Climont.



En attendant de vous revoir bientôt,
L'équipe de RANRUPT Animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous, dans la Joie et la Bonne Humeur !



Colibri Bruche

Une association locale qui vaut d'être connue...

... Répond à toutes vos questions !

> Parents, futurs parents...

- Quel mode de garde choisir pour mon enfant ?
- Quels sont mes droits ?
- Quels sont mes obligations ?
- Qui va m'assister dans mes démarches ?
- Et toutes autres questions spontanées...

> Assistants MATernels (AMAT)...

- Comment exercer cette profession ?
- Quels sont les droits et obligations liés au statut d'AMAT ?
- Comment me professionnaliser ?
- Qui va m'assister en cas de difficulté ?
- Où et comment rencontrer des collègues pour échanger nos expériences ?



COLIBRI BRUCHE
Relais Assistants Maternels (RAM)
de la Haute-Bruche
Adresse : Maison de la Vallée
114, Grand Rue
67 130 SCHIRMECK
Tél. : 03 88 49 68 81 - Fax : 03 88 48 45 94
E-mail : colibri-bruche@wanadoo.fr
Contact : Mme SCHEER Carole

Ouverture au public :		
lundi	9h - 11h	14h - 16h
mardi	9h - 11h	14h - 16h permanence téléphonique uniquement
1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredis du mois	9h - 11h	X

ACCUEIL COLLECTIF

«La Gaminerie» :
Adresse : 3 rue des Écoles
67 420 SAULXURES
Tél. : 03 88 47 22 08
Horaires : 7h30 à 18h (lundi, mardi et jeudi)
8h00 à 17h (mercredi)
7h30 à 17h (vendredi)

«La Case à Toto» :
Adresse : 90 rue Principale
67 130 LUTZELHOUSE
Tél. : 03 88 47 34 20
Horaires : 7h45 à 18h15

«Le P'tiob» :
Adresse : 28 rue du Gal. Leclerc
67 570 LA CLAQUETTE
Tél. : 03 88 47 12 90
Horaires : 7h45 à 18h15

COLIBRI BRUCHE

Relais Assistants Maternels

Un lieu de Convergences pour les Parents et les Assistants MATernels



Figure : Bayle Communication - septembre 2008 - Document à ne pas jeter sur la voie publique

Retrouver toutes les informations et le calendrier des animations :

<https://www.colibri-bruche.net>

COLIBRI BRUCHE

Dédiée à la petite enfance et mise en place dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et la Caisse d'Allocations Familiales, l'association Colibri Bruche est porteuse du Relais Assistants(es) Maternels(elles) de la Haute-Bruche et propose un ensemble de services gratuits aux parents et aux assistants maternels.



> Lieu D'information et de conseil

Pour tout savoir sur les possibilités : structures, statuts, droits, prestations, assistance, professionnalisation...

> Lieu De rencontres et de médiation

Pour exprimer vos attentes ou vos difficultés, échanger vos expériences et, en cas d'incompréhension, ouvrir le dialogue par l'intermédiaire de la responsable du relais.

> Lieu D'activités

Pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(elle) ou d'un parent et sur inscription.



... Vous accompagnez dans ... toutes vos attentes !

> Parents, futurs parents...

> Vous voulez choisir le mode de garde le plus approprié à votre situation...

Vous avez le choix entre :



- Un(e) assistant(e) maternel(elle) : il y en a 250 sur le territoire. Nous pouvons vous informer sur leurs fonctions, prestations et vous mettre en relation avec celles qui sont proches de votre domicile ou sur votre trajet.



- Une structure d'accueil : 3 multi-accueils sont à votre disposition (crèches ou haltes-garderies voir au dos).

> Vous souhaitez vous informer, connaître vos droits...

Colibri Bruche répond à vos questions, vous accompagne dans vos démarches afin de bénéficier de toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

> Vous recherchez un conseil, une assistance...

Vous avez besoin d'un conseil, d'une médiation pour résoudre une difficulté avec un(e) assistant(e) maternel(elle), vous recherchez un soutien technique dans votre fonction d'employeur... Colibri Bruche vous fait bénéficier de son appui et de son expérience.



> Assistants MATernels (AMAT)...

> Vous cherchez à exercer la profession d'assistant(e) maternel(elle)...

Le Relais Assistant Maternel vous informe sur le statut, les avantages, droits et obligations liés à cette profession, vous met en relation avec les services qui dispensent formations et agréments, vous permet de rencontrer des personnes qui exercent pour échanger avec elles...

> Vous voulez actualiser vos connaissances et compétences, bénéficier d'un conseil ou d'un appui...

Le Relais Assistant Maternel vous informe sur les évolutions de votre profession et de la réglementation; vous apporte un appui ponctuel sur le terrain, répond concrètement et précisément à vos difficultés professionnelles, vous assiste pour dialoguer avec les parents et résoudre toute incompréhension ou litige...

> Vous souhaitez rencontrer d'autres assistants(es) maternels(elles) ...

Le Relais Assistant Maternel organise de nombreuses séances d'information, d'animation, d'échanges et de débats, pour permettre aux assistants maternels d'échanger leurs expériences sur tous les thèmes liés à la petite enfance :

- accueil,
- éveil et culture,
- hygiène et santé,
- rythmes et sommeil de l'enfant.



LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

En région Grand Est, pendant l'hiver 2019/2020 :

- 89 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 298 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes
d'intoxication par
département :
(du 1 octobre 2019
au 30 avril 2020)

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuez les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours** :
 - 15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,
 - 112 pour le numéro d'urgence européen,
 - 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. ÉVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPEs ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

La prévention des intoxications par le monoxyde de carbone passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à cet entretien.

www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || @ARSGrandEst || @ars_grand_est || Agence Régionale de Santé Grand Est
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50

* Données déclarées à l'ARS en Grand Est au 09/11/2020 pour la période du 1 octobre 2019 au 30 avril 2020, susceptibles d'évoluer.



Extrait du courrier du 05 octobre 2020 -
Mr et Mme ROESER

« Monsieur le Maire,

Par la présente, Monsieur Cyrille HAUSSER président de l'association Les Bouchons de l'espoir 67, les membres, bénévoles et nous même (Alain et Sylvia ROESER, Maisongoutte) tenons à vous remercier ainsi que le conseil municipal d'avoir mis à disposition des collecteurs à la mairie afin que les habitants puissent y déposer les bouchons en liège, synthétique et plastique. Nous remercions également, la secrétaire de mairie et les habitants de Ranrupt et Stampoumont pour leur soutien.

Nous entamons la 6^{ème} année à vos côtés grâce et par l'intermédiaire de Mr Bruno TETART de Stampoumont qui nous dépose régulièrement le stock de bouchons à notre domicile. Un grand Merci à Bruno pour son aide et sa gentillesse. Cela a permis de récolter à ce jour environ 450kg de bouchons.

Nous sommes membres et bénévoles dans l'association depuis 2011, et responsable depuis 1 an du Canton de MUTZIG dont nous faisons également partie. Nous sommes nous même touchés par le handicap de notre fille Charline âgée de 14 ans, qui est atteinte du « SYNDROME d'ANGELMAN » une maladie génétique rare, environ 1/20 000, elle ne marche pas et ne parle pas.

Continuons tous ensemble à récolter les bouchons afin d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et des aidants.

Sans oublier que les bouchons sont recyclés, un petit geste pour la planète.

Points de collecte :

Super U de Villé – Mairie de Maisongoutte – Mairie Neuve-Eglise – Burkert – Cordon CMS – Viticulteurs – Restaurateurs – Salons de Thé – Distilleries – Mairie de Ranrupt - Stampoumont

Voici le lieu de stockage de nos bouchons, un hangar mis à disposition par la commune de Maisongoutte. Le président accompagné de 2 bénévoles (à droite sur la photo) sont venus chercher les bouchons en Novembre 2019 et Janvier 2020. Une très bonne récolte **260 sacs** de bouchons, environ **2,5 tonnes**.



Veillez trouvez ci-joint quelques chiffres concernant l'association « Les Bouchons de l'espoir 67 »

Nous sommes membres et bénévoles dans l'association depuis 2011.

Avec le bénéfice de la vente des bouchons récoltés, l'association participe au financement de matériels médical pour des personnes en situation de handicap (après la MDPH, la caisse d'assurance maladie, la mutuelle et les fonds de compensation) »

A ce jour, l'association compte :

220 MEMBRES cotisants dont près de 160 Bénévoles répartis sur le Bas-Rhin.

Le siège de l'association est à SCHERLENHEIM 67270 - www.bouchonsespoir67.fr

RESULTAT DEPUIS 2008 :

BOUCHONS PLASTIQUE : 578 Tonnes



BOUCHONS LIEGE : 121.5 Tonnes



BOUCHONS Liège Synthétique : 22.2 Tonnes



210 841.13€ d'aides Versée

209 Bénéficiaires

949.52 Tonnes de Bouchons collectés



MERCI ET BRAVO À VOUS TOUS

« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »

Rappel

Consignes Globales de Collecte des Déchets Ménagers

Afin d'optimiser la collecte, l'usure de votre bac, d'en assurer un vidage correct ainsi que de prolonger sa durée de vie, le Select'om vous rappelle les consignes générales de présentation de vos déchets !

- Pensez à présenter vos poubelles avec les poignées tournées vers la route, les agents de collecte auront ainsi plus de facilité à attraper votre bac !
- Sachez que seules les poubelles vendues par le Select'om et votre Mairie peuvent être vidées par les services de collecte. En effet, bien souvent, les poubelles du commerce ne peuvent pas être accrochées au système de levage des camions.
- Les déchets déposés à côté des poubelles de collecte ne sont pas collectés. Des raisons d'hygiène et de sécurité évidentes motivent cette mesure : des sacs ramassés à la main peuvent être dangereux dès lors qu'ils contiennent du verre cassé ou des seringues !
- Veillez à ne pas compresser les sacs dans votre poubelle, ils pourraient ainsi gêner le vidage de votre bac et se bloquer à l'intérieur !
- Votre poubelle ne doit contenir que des déchets ménagers : les déchets d'activité sont interdits : gravats, sous-produits d'ateliers et industries, déchets de soins, etc. Ces déchets ne doivent pas être éliminés par mise en incinération : toxiques, brûlant très mal, polluant les fumées ou surchargeant les filtres des cheminées... Ils doivent suivre des filières spécifiques pour leur élimination.
- Enfin, pour des raisons d'hygiène, il est recommandé de nettoyer et de sécher régulièrement votre poubelle. Elle sera ainsi plus propre pour être stockée chez vous, et le vidage complet sera facilité !

Pour faciliter le tri à Ranrupt , les conteneurs sont à votre disposition près du local communal :



Le calendrier des collectes 2021 personnalisé est joint à ce Rabat, vous y trouverez toutes les informations pratiques (jour de collecte, remplacements des jours fériés, horaires de la déchetterie de Saint Blaise la Roche, jours des collectes des déchets ménagers spéciaux en déchetterie,..)

Informations pratiques & rappels

Dépôts sauvages de déchets verts

Il est rappelé que les dépôts sauvages de déchets verts dans la forêt sont interdits.

Merci de bien vouloir utiliser les services de la déchèterie ou de stocker sur vos terrains sous forme par exemple de composte

Rappel : Urbanisme

Nous vous rappelons que toutes créations ou toutes modifications d'une construction, même minimales, doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par le Maire.

En mairie et sur le site internet de la commune de Ranrupt

(<http://ranrupt.valleedelabruche.fr>) vous trouverez les fiches du service instructeur de l'ATIP, telles que le contenu d'un dossier de PCMI (permis de construire) ou de DP (déclaration préalable) .

Vous pouvez également vous rendre sur le site servicepublic.fr où il y a de nombreuses informations ainsi que tous les formulaires de demandes (cerfa).

Mini marché les vendredis matins

En plus du boucher qui passe aux environs de 9h45, quelques petits producteurs et artisans sont présents aux mêmes heures ; Nous organisons tout cela pour vous, n'hésitez pas à profiter de ces services.



Patois



Rions un peu ...

Lo Col do Bonhomme.

Lo René que d'morr é Fraz évon tott sé fémille, évor enveille démouanche derré d'naller vér so cousi Emile d'Lépotroye. Pisqu'i feyor bié, i perneut sé moto é s'in éllé to poualu.

Î pesseu i bouan épré-midi, mais en r'venant, comme î évou enne kaille trop bu, i évou in éccident et feut mouanné é l'hôpitan Pasteur de Cômar.

L'infeurmier d'service tétéphoneu é sé fanme pou lu dére qu'i évor estu blessé dans îin éccident. « Et ouasse dan ? » demande-t-elle é l'infeurmier. « Au col do fémur » lu répondeu cette derré.

« Oh lo mentou ! » s'exclameu lé fanme do René, « é bin ça bi fé pou lu, î m'évorr effirmé qu'i pessor poua lo Col do Bonhomme. J'me d'mand bi c'qu'î évor é férre ô Col do Fémur. Lé prochaine fou, i suivré so chémi é n'me récontraye pu de fiâves ! »

Le Col du Bonhomme.

Le René, qui habite Fraize avec toute sa famille, avait envie dimanche dernier, d'aller voir son cousin Emile de Lapoutroie. Puisqu'il faisait beau, il prit sa moto et partit tout seul.

Il passa un très bon après-midi mais, en revenant, comme il avait un peu trop bu, il eut un accident et fut transporté à l'hôpital Pasteur de Colmar.

L'infirmière de service téléphona à sa femme pour lui dire qu'il avait été blessé dans un accident. « Où donc ? » demanda-t-elle à l'infirmière. « Au col du fémur » lui répondit cette dernière.

« Oh le menteur ! » s'exclama la femme de René, « et bien c'est bien fait pour lui, car il m'avait affirmé qu'il passait par le col du Bonhomme. Je me demande bien ce qu'il avait à faire au col du Fémur, la prochaine fois il suivra son chemin et ne me racontera plus d'histoire ! ».

Enne kaille de poésie ...

PRIERE DE LA FORET

Hanme !

Je san lé chalou de té mouanhan pouâ li frahes neutées de l'invié,
Mi kéhhes ansi quand beurle lô s'lo du châ temps,
Je san lé chairpote de té mouanhan, lé pieinche de té tanye,
Je san lô lé ouasque té doermi, lô bô pour fère li bateaux,
Je san lô mouanche de té haou, lé hanle de to rehhtiau,
Je san lô bô de ton boeyé et de tô véheu,
Je san lô pain de té bonteille, lé fiou de té beauté,
Ech'coute mé prieure
Ne me détreus mi !

I mammélé



Photo prise sur Facebook

Homme !

Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver
L'ombrage aussi lorsque brûle le soleil d'été
Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table
Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fais les navires
Je suis le manche de ta houe et la perche de ton enclos
Je suis le bois de ton berceau et de ton cercueil
Je suis le pain de la bonté
La fleur de la beauté
Ecoute ma prière,
Ne me détruis pas !

Un habitant de Barembach



Merci à toute l'équipe
du RABANT
d'avoir contribué à la confection
de ce nouveau numéro.